



28 AVRIL 2023 - LETTRE D'INFORMATION #24 |

Chaque mois, retrouvez dans cette lettre l'actualité du programme Petites villes de demain.

Ce mois-ci, découvrez le déplacement de Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité dans la Petite ville de demain de Luzy (Nièvre), les lauréats de la troisième vague de l'AMI habitat inclusif et les prochains événements du Club.

Cette lettre d'information est pour vous : nous sommes à votre écoute pour tout retour ou suggestion de contenu ou d'amélioration : petitesvillesdedemain@anct.gouv.fr



L'image du mois



© Ministère de l'Intérieur

La ministre Dominique Faure en déplacement dans la Petite ville de demain de Luzy (Nièvre) pour faire un point d'étape sur le déploiement du programme à l'échelle nationale !

Jeudi 27 avril 2023, Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, s'est rendue dans la Petite ville de demain de Luzy.

La ministre a saisi l'occasion de la rencontre régionale des chefs de projet et élus Petites villes de demain de Bourgogne-Franche-Comté, organisée par l'AUDAB, pour échanger avec les participants.

Une opportunité également de souligner l'avancement du programme :

- Près de 900M€ ont déjà été déployés dans le cadre du soutien aux Petites villes de demain depuis le lancement du programme en octobre 2020 ;
- Près de 50% des communes sont signataires d'une convention-cadre ;

- 53 lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt de soutien des projets d'habitat inclusif.

Découvrir le dossier de presse
publié à cette occasion



116
projets d'habitat inclusif accompagnés

Les périodes de sélection en 2022

- février
- juillet
- ▲ septembre

Les périodes de sélection en 2023

- ◆ avril

Statut du porteur de projet

- privé
- public

Source : ANCT 04/2023 - Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 04/2023

© ANCT

Les lauréats de la troisième et dernière vague de l'AMI habitat inclusif dévoilés

Dans le cadre de la démarche Bien vieillir dans les Petites villes de demain, un AMI expérimental a été lancé en octobre 2021 pour stimuler le déploiement de l'habitat inclusif dans les communes bénéficiaires du programme. Un accompagnement en ingénierie est proposé aux lauréats par l'ANCT, la Banque des Territoires ou la CNSA selon les besoins exprimés par les porteurs de projet. Un objectif d'accompagnement de 100 projets par an jusqu'en 2026 a été fixé par le gouvernement.

Les deux premières vagues ont permis la sélection de 63 projets parmi les 128 candidatures. Dans le cadre de la troisième et dernière phase de candidature qui s'est close fin décembre 2022, 83 projets ont été déposés. Le jury de sélection qui s'est tenu vendredi 14 avril 2023 a permis la sélection de 53 nouveaux dossiers, portant à 116 le nombre de projets accompagnés par les partenaires au titre de l'année 2022.

Découvrir les lauréats de la
troisième vague de l'AMI habitat
inclusif



Le chiffre du mois

près de
50 %

des communes Petites villes de
demain ont signé leur convention
cadre



Le Club



© ANCT

Le 23 mai 2023, l'Agence nationale de la cohésion des territoires vous convie au palais des Congrès, à Paris. Au programme : informations, rencontres et partages d'expériences.

À l'occasion de cette journée, [nous sommes heureux de vous inviter à deux temps forts du programme Petites villes de demain](#) :



La Rencontre nationale des Petites villes de demain

Retrouvons-nous lors de la Rencontre nationale Petites villes de demain, lors de laquelle nous poserons ensemble les prochains jalons et échangerons autour de témoignages d'élus bénéficiaires du programme.



Atelier Fresque du climat x PVD

Venez comprendre les enjeux climatiques auxquels vos territoires sont confrontés, et imaginer ensemble des solutions dans vos Petites villes de demain !

Par l'animation des experts de la Fresque du climat, vous tenterez entre pairs d'identifier les actions qu'il vous est possible de mettre en oeuvre.



© Damien Carles / Terra

Webinaire de présentation "Zéro Logement Vacant"

Plus de 500 communes du réseau Petites villes de demain sont déjà inscrites sur la solution Zéro Logement Vacant, qui vous accompagne dans votre politique de lutte contre la vacance des logements. Vous souhaitez (re)découvrir l'utilité de la démarche Zéro Logement Vacant et comment cette solution peut vous permettre de suivre et mobiliser les propriétaires de logements vacants sur votre territoire ?

[Rendez-vous mardi 16 mai à 13h30 !](#)



Webinaire de présentation des fonds européens par Leader France et l'ANCT

Souvent méconnus, les fonds européens peuvent être une source de financement importante aux démarches territoriales. La création de nombreuses articulations avec votre démarche territoriale est possible !

Le Club Petites villes de demain vous propose un webinaire de présentation des programmes européens dont les financements vous sont accessibles.

[Rendez-vous mercredi 17 mai à 13h30 !](#)



Webinaire "Actions de médiations autour du livre et de la lecture : quelles aides possibles du CNL ?"

Le Club Petites villes de demain organise avec le Centre national du livre (CNL) un webinaire de décryptage.

Au programme :

Présentation des résidences d'auteurs (scolaires et centres de loisirs/colonies de vacances)
Présentation des masterclass

Présentation de l'aide au développement de la lecture en faveur des publics spécifiques

Présentation des "Nuits de la lecture" et de "Partir en livre"

Rendez-vous le Jeudi 25 mai à 14h00 !



L'offre de services



Formation des chefs de projet par l'Ecole de Chaillot

Partenaire du programme Petites villes de demain, l'Ecole de Chaillot organise son second module de formation des chefs de projet Petites villes de demain sur le thème de la revitalisation patrimoniale des petites villes. Rendez-vous le mercredi 10 mai 2023 !

FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

un accélérateur d'innovations des collectivités pour mieux vieillir

Déjà 25 PVD bénéficiaires du fonds d'appui pour des territoires innovants seniors !

Réseau francophone des villes amies des aînés, partenaire du programme, soutient les collectivités qui souhaitent répondre au défi du vieillissement de leur population en créant des environnements bâtis et sociaux plus adaptés à l'avancée en âge. Candidatez pour obtenir un soutien financier !



Prolongement du dispositif de Volontariat Territorial en Administration (VTA) !

Dominique Faure, ministre déléguée en charge des Collectivités territoriales et de la Ruralité a annoncé la prolongation du dispositif de VTA : 220 nouveaux recrutements de VTA, mise en place d'une aide "sac-à-dos" pour faciliter l'installation des jeunes dans les territoires ruraux, ..



Les ressources utiles



Les replays des webinaires Aides-territoires sur le Fonds vert sont en ligne

À l'occasion d'une série de webinaires, Aides-territoires et les référents métiers de la DGALN, la DGPR, la DIGITM et la DGEC ont



Le guide ORT est disponible

L'ORT est un outil nouveau à disposition des collectivités locales pour porter et mettre en œuvre un projet de territoire dans les domaines urbain, économique et social,



Découvrez de nombreux projets de Petites villes de demain

Rendez-vous sur notre projetothèque, de nouveaux retours d'expérience sont régulièrement mis en ligne.

Voir aussi

- Le programme Nouveaux Lieux Nouveaux Liens de l'ANCT, France Tiers lieux et la Preuve par 7 vous invitent à un webinar le 5 mai prochain de 14h30 à 16h30 sur le thème "Habiter et réparer par l'usage notre patrimoine historique délaissé". Retrouvez notamment le témoignage de la Petite ville de demain de Billom qui présentera sa démarche de remise en usage et mise en œuvre au sein de l'ancien collège jésuite, bâtiment inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques.
- Fonds vert, aides européennes, locales ou nationales... Seuls des projets friches jugés suffisamment "matures" obtiennent ces financements. Dans cette optique, le service public UrbanVitaliz aide gratuitement les collectivités à identifier les bons acteurs locaux, les études à réaliser, la complémentarité des subventions. Un webinar sur ce thème aura lieu à deux reprises, le 11 mai et le 1er juin 2023, pour donner des premières clés aux collectivités.
- La Fondation du patrimoine, partenaire du programme Petites villes de demain vous propose de découvrir le Portail du patrimoine, le réseau d'information 100% dédié au patrimoine. Retours d'expériences, guides pratiques, chiffre-clés...le Portail du patrimoine a pour objectif de donner toutes les clés à ceux qui portent des projets de restauration afin de les mener à bien.
- L'ANCT a organisé une Fabrique prospective intitulée "Dans un monde en transition, être sénior demain dans une petite ville", en lien avec le programme Petites villes de demain. L'ANCT a accompagné huit communes, de janvier 2022 à janvier 2023. Des élus et chef de projet de projet - situés en Isère, Charente-Maritime et Guadeloupe - témoignent de l'intérêt de cette démarche.
- Peut-on parler d'un regain d'attractivité des petites villes rurales ? A quels défis sont-elles confrontées et en quoi leur rôle est-il essentiel pour l'avenir du monde rural ? Quelles initiatives peuvent participer à la revitalisation des centres villes ? Retrouvez vite le replay du dernier "Café de campagne #24 : Petites villes rurales".

Les Petites villes de demain en projets

Découvrez la projetothèque

#Petitesvillesdedemain

Découvrez ce qu'il se dit sur Twitter

Transférez, partagez !



Contactez la direction de
programme :

petitesvillesdedemain@anct.gouv.fr

Rédaction/maquette : Timothée Debrard
Design graphique : Silvia Colato
Crédits photos : ANCT, Damien Carles/ Terra, CNL,
Leader France, Ministère de l'intérieur

Pour vous inscrire à cette
lettre d'information, [cliquez
ici.](#)

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier ou vous opposer à leur traitement et à leur transmission éventuelle à des tiers en écrivant à :
Agence nationale de la cohésion des territoires | service communication - TSA 10717 - 75334 Paris Cedex 07 ou en envoyant un courriel à l'adresse suivante : info@anct.gouv.fr

© 2023 Agence nationale de la cohésion des territoires
[Se désinscrire](#)